

n°27 *la lettre*

HENOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



Février 2019

VIE COMMUNALE - ACTUALITÉS - AGENDA - INFOS



L'édito du maire

CHÈRES HÉNOUVILLAISES, CHERS HÉNOUVILLAIS,

J'ai eu l'honneur et le plaisir de présider la cérémonie des vœux le 17 janvier où plus de 250 Hérouvillais(es) étaient présents.

Moment solennel qui permet de retracer les événements de l'année passée, qu'ils soient douloureux comme le décès dans l'équipe municipale de Claude Planchou et Gilbert Ursin, qu'ils soient dramatiques comme un accident grave d'un motard sur la RD982 qui doit pousser à agir dans le domaine de la sécurité routière sur le territoire de notre commune et un important incendie en fin d'année dans une demeure au bord de la Seine qui démontre qu'il faut œuvrer pour que toutes les mesures nécessaires à la sécurité des personnes et des biens soient prises en compte dans les budgets des instances concernées.

La fin de l'année a mis entre parenthèse la gestion municipale, en effet, des élections municipales ont dû être organisées dans un temps réduit sans pour autant interrompre le traitement des dossiers en cours. Attachée aux valeurs de la République, au devoir d'assumer mes responsabilités, c'est pour moi, je dois l'avouer un grand honneur de servir ma commune avec l'équipe sortante complétée de cinq nouveaux élus.

Déjà, toutes les commissions municipales se sont réunies afin de travailler sur la préparation du budget primitif 2019 et les décisions à prendre. L'objectif étant de terminer les chantiers comme les travaux dans l'église, l'extension des ateliers municipaux et d'instruire et mettre en œuvre la procédure d'agrandissement du cimetière actuel au plus vite, de poursuivre la diminution, même symbolique, des taux d'impositions communaux sans faire appel à l'emprunt.

La cérémonie des vœux a été l'occasion d'honorer Jacques DAMIEN pour ses 30 années de fonctions électorales en tant que conseiller municipal, adjoint, Maire. La commune bénéficie toujours des effets des décisions prises en terme de gestion financière. L'occasion aussi d'accueillir les nouveaux habitants, d'honorer les médaillés du travail, les bénévoles de la bibliothèque.

Je souhaite ainsi que l'ensemble du conseil municipal renouveler nos remerciements aux bénévoles, aux associations qui œuvrent pour rendre « Hérouville » aussi attractive, (je ne citerai pas l'ensemble des activités et des manifestations organisées tant l'agenda de l'utilisation des salles est sollicité) mais aussi au personnel municipal qui travaille pour le service public, aux enseignants qui œuvrent pour l'éducation de nos enfants, au club Au fil du temps qui s'attache à accompagner nos aînés, aux membres du CCAS toujours prêts à trouver des solutions dans l'urgence...

Citoyenne, je ne peux être insensible à ce qui se passe actuellement sur le territoire, la capacité de violence de certains citoyens mais aussi la souffrance exprimée par d'autres. Ayons soif d'un retour serein qui permette que la parole circule, soit entendue sous toutes ses formes. Le grand débat national est l'occasion de déposer ses doléances, ses remarques, ses propositions. Nous avons mis à disposition un cahier à l'accueil de la mairie. Osons nos contributions sans a priori ! Nous allons aussi organiser deux rencontres les 22 février et 7 mars à 20 heures salle Hector Malot. Si toute demande citoyenne n'est pas forcément réalisable, toute demande doit pouvoir être étudiée, discutée et soumise à la lumière de l'intérêt général, qui doit retrouver tout son sens en cette période de difficulté sociale quelle que soit la situation de chacun.

Par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, je renouvelle mes vœux à l'ensemble des Hérouvillais. Que l'année 2019 fasse que, dans le cercle des vôtres, amis, voisins, votre quotidien soit rempli d'humanité, de paix, de sérénité, dans ce monde bousculé où l'espoir, la confiance en l'Homme doivent donner, malgré tout, du sens à nos vies. Ayons toujours confiance en l'avenir !

Annette CANDOTTO, *Maire*



Elections municipales HÉNOUVILLE

Scrutin du 9 décembre 2018

Inscrits
1021

Votants
499

Exprimés
486

Ont obtenu :

Préparons Hénouville
140 voix (28.8%)

**Une liste complétée pour poursuivre
le mandat commencé en 2014**
346 voix (71.2%)

Sont élus :



1
CANDOTTO
CARNIEL Annette
Maire



2
SANNIER
Daniel
1^{er} adjoint



3
PIGNE
Marie-Fernande
3^{ème} adjointe



4
DAMIEN
Jacques
2^{ème} adjoint



5
VAUDANDAINE
Marie-Claude
4^{ème} adjointe



6
HAMEL
Sylvain
Conseiller municipal
délégué



7
SIMON
Brigitte



8
ROYER
Jean-Marie
Conseiller municipal
délégué



9
STEUX
Armelle



10
BELLAMY
Jean-Marc



11
URSIN
Isabelle



12
LEBOURG
Jean-Pierre



13
DUBUISSON
Nathalie



14
HAVARD
Martial



15
HUONNIC
Sylvie

Elus communautaires :

- 1- CANDOTTO CARNIEL Annette
- 2- SANNIER Daniel

Membres des commissions communales

Le Conseil municipal désigne les membres titulaires et suppléants dans les différentes commissions municipales, selon le tableau ci-dessous :

BUDGET ET FINANCES

MM DAMIEN, HAMEL, SANNIER, ROYER, BELLAMY

PERSONNEL ET QUALITE DE SERVICE

Mmes et MM SANNIER, HAMEL, VAUDANDAINE, PIGNE, LEBOURG, HAVARD

ASSOCIATIONS, CULTURE, COMMUNICATION

Mmes et MM VAUDANDAINE, DAMIEN, PIGNE, STEUX, BELLAMY, HAVARD

SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Mmes et MM ROYER, PIGNE, SANNIER, HAMEL, STEUX, SIMON

URBANISME, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, TRAVAUX DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Mme PIGNE et MM SANNIER, DAMIEN, ROYER, LEBOURG, BELLAMY, HAVARD

AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE, RESTAURANT SCOLAIRE, GARDERIE, CME, LOISIRS

Mmes et MM SANNIER, VAUDANDAINE, HAMEL, SIMON, URSIN, HUONNIC, HAVARD

30 années de vie municipale



Lors de la cérémonie des vœux, Madame le Maire, Madame CANU, Conseillère départementale, et Christophe BOUILLON, Député de la 5^{ème} circonscription, ont félicité Jacques DAMIEN pour ses 30 ans de présence au sein du Conseil municipal. Après des propos très chaleureux notre député remet à notre collègue la médaille d'or de l'Assemblée Nationale en présence de très nombreux Hénouvillais.

"Je dois tout d'abord vous remercier, vous, chers Hénouvillais, car cette reconnaissance de 30 années d'engagement municipal, c'est à vous qu'elle revient, c'est vous qui m'avez accordé et renouvelé votre confiance à chaque mandat.

Début 1989, je m'en souviens parfaitement, pourtant c'était le siècle dernier, j'ai été sollicité pour compléter la liste menée par Daniel LEROY. J'ai alors expliqué que ma profession et mes loisirs personnels (j'étais alors président du Club des Cinéastes Amateurs de Rouen) me paraissaient incompatibles avec une fonction d'élu. J'ai finalement accepté sous réserve de ne pas avoir de responsabilité et j'ai été élu avec l'intégralité de mes collègues en mars 1989.

Les circonstances ont voulu, je n'entrerai pas dans les détails, que très rapidement les élus me confient la gestion du budget, et finalement je n'ai jamais cessé de m'occuper des finances de la commune. Rappelons qu'à cette époque tout se faisait à la main, le calcul mental était utile car il n'y avait pas encore d'informatique dans les petites communes. Les premiers ordinateurs sont arrivés plus tard en collaboration avec des communes du canton.

Ce premier mandat a été pour moi très formateur et dense car le nombre d'enfants a été tel que nous avons dû ouvrir une classe dans la salle de conseil ! Construire une école devenait la priorité absolue, elle a vu le jour en 1992. Nous avons envisagé d'y intégrer l'école maternelle mais nous avons dû renoncer pour des raisons financières.

L'alternative retenue a été la création d'une maternelle dans les locaux déjà existants près de la mairie.



Lors de mon second mandat, devenu adjoint au maire, j'ai assisté en 1997 à la mise en place de la Communauté de communes Seine-Austreberthe. J'arrêterai là le rappel historique de ma participation à la vie municipale car Madame le Maire vient de retracer mon parcours d'élu.

Vous avez pu le constater, l'évolution de notre village a été importante et a nécessité beaucoup d'investissements et beaucoup de temps. En 30 années j'ai probablement participé à près de 150 conseils municipaux, peut-être 1500 réunions diverses et célébré une centaine de mariages.

Etre élu c'est parfois recevoir des critiques car on ne fait pas toujours plaisir à tout le monde. Les décisions que j'ai dû prendre l'ont toujours été selon ma conscience, dans l'intérêt général et non pour satisfaire des intérêts particuliers. Mais être maire c'est aussi avoir des contacts enrichissants et variés, c'est rechercher sans cesse les connaissances nécessaires pour traiter au mieux chaque question, c'est aussi être en contact avec la vie quotidienne de la population.

Je retiendrai toujours par exemple, l'impression forte ressentie lors de chaque célébration de mariage à la mairie devant le jeune couple qui s'engage pour la vie, cela m'a toujours beaucoup ému.

*Annette je souhaite te remercier de m'avoir donné la parole, j'en profite pour te dire publiquement que, non seulement tu sauras te montrer digne de ta nouvelle fonction, mais aussi que tu le feras avec **équité, humilité et honnêteté**, trois qualités que tu possèdes et qui me paraissent indispensables à la fonction de maire.*

Pour terminer mes propos je remercie mon épouse qui m'a permis de réaliser dans les meilleures conditions toutes mes activités municipales en acceptant mes nombreuses absences."

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS LES DÉLIBÉRATIONS PRISES DANS LE CADRE DES CONSEILS MUNICIPAUX DE L'ANNÉE 2018. LES COMPTES RENDUS DÉTAILLÉS SONT À VOTRE DISPOSITION SUR LE SITE DE LA COMMUNE.

Réunion du 6 février 2018

- 1 - Appels d'offres, demande de subventions pour la réalisation d'une aire de jeux
- 2 - Election d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 3 - Commission électorale
- 4 - SMEDAR - Convention de traitement des déchets des services techniques
- 5 - PERSONNEL - avancements de grade - suppressions et créations d'emplois
- 6 - PERSONNEL -Tableau des effectifs

Réunion du 27 mars 2018

- 7 et 8 - Régie des transports : vote du compte administratif 2017 et du compte de gestion 2017
- 9 Régie des transports : affectation des résultats
- 10 Régie des transports : budget primitif 2018
- 11 et 12 - Commune : vote du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018
- 13 - Commune : affectation des résultats
- 14 - Subventions communales 2018
- 15 - Subvention communale versée au budget du CCAS
- 16 - Taux des taxes directes locales 2018
- 17 - Commune : vote du budget primitif 2018
- 18 - Fixation du montant du loyer au 88, rue de l'Eglise
- 19 - Demande de subvention auprès de la Métropole au titre du Fonds de soutien aux Investissements communaux (FSIC) et du Fonds d'aide à l'aménagement (FAA) relatifs aux travaux des sentes et allées du cimetière existant
- 20 - Demande de subvention auprès de la Métropole au titre du FSIC et du FAA relatifs aux travaux dans l'église
- 21 - Demande de subvention auprès de la Métropole au titre du FSIC et du FAA relatifs aux travaux d'extension de l'atelier municipal
- 22 - Demande de subvention auprès de la Métropole au titre du FSIC relative à la réalisation d'une aire de jeux et la création d'un nouveau cimetière
- 23 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental relative aux travaux dans l'école portant sur le remplacement de fenêtres

- 24 - Demande de subvention au titre de la DETR 2018 relative aux travaux dans l'école Jean Ferrat portant sur le remplacement de fenêtres
- 25 - Demande de subvention auprès du conseil départemental relative aux travaux des sanitaires de l'école élémentaire
- 26 - Demande de subvention au titre de la DETR 2018 relative aux travaux des sanitaires de l'école élémentaire
- 27 - Commissions municipales
- 28 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS
- 29 - Délégués du Conseil au Parc National et Régional des Boucles de la Seine Normandie
- 30 - Délégués du Conseil au Syndicat Intercommunal du Collège de Duclair
- 31 - Défense correspondant
- 32 - Centre de gestion de la Seine Maritime - convention santé et prévention
- 33 - Centre de gestion de la Seine Maritime - adhésion aux missions optionnelles

Réunion du 28 mai 2018

- 34 - Participation financière aux transports scolaires 2018/2019
- 35 - Règlement intérieur restauration scolaire - garderie scolaire
- 36 - Convention de mise à disposition de personnel : activités Ludisports76
- 37 - Passage au niveau 3 du « Zéro phyto » (accompagnement à la gestion différenciée avec la Métropole Rouen Normandie et la FREDON.)
- 38 - Approbation par les communes membres du Syndicat Intercommunal du CES de Duclair du transfert des parcelles de ce dernier vers le Département de Seine Maritime
- 39 - Reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité aux communes de 2000 habitants et moins (Métropole Rouen Normandie)
- 40 - Appel d'offres création d'une aire de jeux
- 41 - Demande de subvention portant sur la création d'une aire de jeux 022-2018
- 42 - Décision modificative 01 Commune
- 43 - Correspondant défense - désignation d'un représentant de la commune

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- 44 – Répartition des élus au sein des commissions communales
- 45 – Délégué du conseil au Syndicat Intercommunal des bassins versants
- 46 – Tarifs communaux
- 47 – Autorisation d’engagement et de fixation des principales caractéristiques au titre de l’imputation 6232 – Fêtes et Cérémonies
- 48 – CDG76 – Convention d’adhésion pour la mission de Référent déontologue

Réunion du 6 Septembre 2018

- 49 – Participation financière aux transports scolaires 2018/2019
- 50 – Adoption des engagements COP21 par les communes de la Métropole Rouen Normandie
- 51 – Métropole Rouen Normandie – Projet d’Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi
- 52 – Métropole Rouen Normandie - Approbation du rapport de la Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charges du 2 Juillet 2018
- 53 – Demande de subventions de matériels dans le cadre du Zéro Phyto au titre du Département de la Seine Maritime
- 54 – Demande de subventions de matériels dans le cadre du Zéro Phyto au titre de l’Agence de l’Eau
- 55 – Syndicat Intercommunal du CES de Duclair-Conclusion de la procédure de dissolution compatible de cette entité
- 56 – Convention utilisation piscine de Canteleu
- 57 – Décision modificative 02 Commune
- 58 – Modification tableau des effectifs

Réunion du 4 Décembre 2018

- 59 – Demande de subvention pour la végétalisation du cimetière et l’achat de matériels dans le cadre du zéro phyto au titre de la Métropole Rouen Normandie

- 60 – Désignation d’un mandataire unique au titre de la signature des actes de vente des derniers terrains possédés par le syndicat du CES de Duclair
- 61 – Subvention supplémentaire au CCAS
- 62 – Décisions modificatives
- 063 – Section investissement : Autorisation d’engager, de liquider, de mandater avant le vote du budget primitif 2019

Réunion du 15 Décembre 2018

- 64 – Election du Maire
- 65 – Détermination du nombre des adjoints
- 66 – Election des adjoints municipaux au scrutin de liste
- 67 – Détermination du nombre de conseillers municipaux délégués
- 68 – Elections des conseillers municipaux délégués
- 69 – Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués
- 70 – Délibération portant sur l’indemnité du Responsable du centre des finances publiques de Duclair
- 71 – Délégations consenties par le conseil municipal au Maire
- 72 – Délégués du conseil au Parc National et Régional des Boucles de la Seine Normandie
- 73 – Délégués du conseil au Syndicat des Bassins Versants
- 74 – Délégués au CNAS
- 75 – Correspondant défense
- 76 – Les commissions communales
- 77 – Membres des commissions communales
- 78 – La Commission d’appel d’offres
- 79 – Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d’Administration du CCAS

 HÉNOUVILLE la lettre

Hénouville la lettre n°27 - Février 2019

Directeur de la publication :

Annette CANDOTTO

Responsable communication :

Annette CANDOTTO

Réalisation :

Veo communication : 02 35 07 58 26

Numéros d'urgence	Police	17
	Pompiers	18
	Samu	15
	Appel d'urgence européen	112
	Sos médecins	3624
	Enfance maltraitée	0800 05 41 41 ou 119
	Croix rouge écoute	0 800 858 858
	Samu Social	0800 306 306 ou 115
	Allo communauté	0800 021 021

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

La commune a mis à disposition de tous les Hénouvillais un cahier à l'accueil de la mairie. Vous pouvez contribuer à ce grand débat en formulant vos observations, vos doléances, vos propositions. Vous disposerez d'un espace en toute tranquillité afin d'apposer vos écrits dans ce cahier qui sera adressé à « Mission grand débat national », 244, boulevard Saint-Germain.

Par ailleurs, deux temps seront organisés salle Hector Malot :

Les Vendredi 22 Février 2019 à 20h00

Et Jeudi 7 Mars 2019 à 20h00

Cette réunion d'initiative locale est un temps d'échange défini dans le cadre du grand débat national pour que tous les citoyens puissent échanger, s'exprimer et faire remonter leurs solutions sur les thèmes proposés par le Gouvernement qui sont les suivants :

N° 1 - Le premier sujet porte sur « **nos impôts, nos dépenses et l'action publique** »

N° 2 - Le deuxième sujet porte sur « **l'organisation de l'Etat et des collectivités publiques** »

N° 3 - « **La transition écologique** » est le troisième thème, essentiel à notre avenir

N° 4 - Et le quatrième est « **redonner plus de force à la démocratie et la citoyenneté** »

Afin d'organiser au mieux les deux rencontres :

- Une rencontre pourra permettre d'échanger sur deux sujets par ateliers

- Lors de la rencontre du 22 Février 2019 les deux premiers sujets seront abordés

- Lors de la rencontre du 7 Mars 2019 les deux derniers sujets seront abordés

Si toutefois, vous souhaitez être l'animateur d'un groupe dont le thème vous intéresse, merci de bien vouloir en faire part à l'accueil de la mairie en laissant vos coordonnées et ce pour le

Lundi 11 Février 2019.

Une rencontre préalable permettra de mettre en place l'organisation proposée.

Osons nous retrouver dans un lieu commun afin que l'expression de la pensée et des idées de chacun puisse être entendue, fasse l'objet d'échanges

et soit retranscrite dans un compte rendu qui sera transmis dans la forme convenue.



ECLAIRAGE PUBLIC : QUELLE PÉRIODE D'EXTINCTION DES LAMPADAIRES LA NUIT ?



En liaison avec les services de la Métropole, après vérification et synchronisation des horloges qui commandent allumage et extinction des lampadaires dans le village (Hénouville

le haut), pour économiser de l'énergie sans porter atteinte à la sécurité des habitants, la municipalité d'Hénouville tient à vous consulter avant tout changement éventuel de la période sans éclairage pendant la nuit.

Actuellement la période nocturne sans éclairage va de 23h30 le soir à 5h30 le matin.

Il peut être envisagé d'allonger d'1 heure par nuit la période sans lumière artificielle, en éteignant plus tôt, à 23h et en rallumant plus tard, à 6h.

Pour donner votre avis, vous êtes invité à participer à la consultation en vous connectant au sondage en

ligne via le lien suivant : <https://doodle.com/poll/tssxigt87v8fqvv> ou en déposant cet avis en mairie, jusqu'au 1er mars 2019.

Choisir :

- Pas d'éclairage public entre 23h30 et 5h30 (situation actuelle)

ou - Pas d'éclairage public entre 23h et 6h (changement proposé)

Si l'allongement de la période obscure (scotophase) permet de réduire la consommation d'énergie et la dépense publique, il permet aussi de réduire les effets perturbateurs de l'éclairage sur la biodiversité (la lumière artificielle, alors pollution ou nuisance lumineuse, peut désynchroniser les rythmes biologiques et perturber les comportements d'animaux nocturnes).



SPECTACLES DE NOËL À L'ÉCOLE JEAN FERRAT



Ecole maternelle, le jeudi 20 décembre 2018 après-midi

Spectacle proposé par la comédienne de la compagnie Pois de Senteur aux écoliers de maternelle et de CP-CE1 dans la salle Malot.

Ecole élémentaire, le vendredi 21 décembre 2018 après-midi

Saynètes de théâtre jouées par les élèves de cours moyen de la classe de Mme Besnier dans la salle Malot, devant leurs camarades des deux autres classes.

Spectacle suivi de chants par les élèves de toutes les classes dans la salle d'évolution de l'école maternelle, avant le goûter (brioche, chocolat chaud, clémentine) offert par la Municipalité dans la cantine.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019

SONT CONCERNÉS :

**LES ENFANTS NÉS EN 2016
LES NOUVEAUX ARRIVANTS.**

**MERCI D'INSCRIRE VOS ENFANTS
EN MAIRIE DÈS À PRÉSENT.**



MARIE-CLAUDE MARICAL A L'HONNEUR !



Un hommage a été rendu à Marie-Claude MARICAL qui, parallèlement à son rôle de premier plan dans l'organisation du 13^{ème} salon artistique, se distingue par ses qualités d'artiste.

Reprenons les propos de Monsieur le maire lors du vernissage :

« Quel itinéraire ! Quel chemin parcouru depuis sa fréquentation de l'école des Beaux Arts de Rouen jusqu'à l'obtention, cette année, d'un diplôme remis par la Société Académique des Arts, Sciences et Lettres de Paris !

Après des débuts dans la peinture à l'huile, Marie-Claude se consacre, avec bonheur, au pastel et à son thème favori : le visage féminin.

La qualité de ses œuvres sera reconnue non seulement en France mais aussi à l'étranger. Citons quelques-unes de ses récompenses parmi les plus prestigieuses :

- Plaquette d'or au Grand prix international d'Aix en Provence.
- Mention spéciale dans la catégorie des portraits au Salon international de Deauville.
- Prix d'honneur au Salon Plaisir de l'Art de Cabourg.
- Puis différents prix à Auffay, Floques, Bihorel, N.D. de Bondeville.

La distinction reçue à Paris cette année vient récompenser un grand talent et des décennies de travail. En cette période qui voit les femmes revendiquer leur importance dans la société, les portraits de Ma-

rie-Claude sont un hommage à la femme, à un idéal de beauté servi par une technique sans faille.

Marie-Claude, je suis particulièrement heureux de te remettre la médaille de la Société Académique des Arts, Sciences et Lettres de Paris qui consacre ton œuvre et je veux t'exprimer, en tant que Maire de la commune, ma fierté d'abriter, à Hénouville, une artiste d'une telle qualité.

Je souhaite que cette récompense soit pour toi un nouveau stimulant et je suis certain que tu continueras encore longtemps à nous réjouir par de nouvelles réalisations. »



VENDREDI 1ER MARS 2019
A 17H30 ET 20H30

Salle polyvalente d'Hérouville (salle Hector Malot)
Soirée cinéma gratuite

L'ALLIANCE BRISÉE

(durée 1h)

film réalisé en 2018 à Lviv en Ukraine de l'ouest
par Jacques et Nadine DAMIEN



Nombreux sont ceux qui, pendant longtemps, ont confondu la Russie et l'Ukraine. Il aura fallu le conflit récent entre les deux pays pour que cesse la confusion.

Le film « L'alliance brisée » n'a pas la prétention de retracer cette évolution, mais il l'éclaire à travers le destin d'une Ukrainienne ordinaire, Kapitoline, qui a déjà fait l'objet d'un film en 2009. Comment rester indifférent à sa conscience citoyenne et son patriotisme ? Les séquences touristiques (découverte de Lviv et de son centre historique classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, excursion au monastère orthodoxe de Potchaev, visite du musée des oeufs de Kolomya ...) alternent avec des scènes de la vie quotidienne: problèmes de budget, achat des provisions, préparation des repas, transports en commun, petits vendeurs des rues, importance de la religion devenue instrument du pouvoir.

Mais on ne peut parler de l'Ukraine d'aujourd'hui sans évoquer sa position inconfortable entre l'Europe et la Russie. Il est regrettable, parce que les politiciens n'auront pas été à la hauteur, que la guerre soit chargée d'arbitrer le choix de l'Ukraine.

SAMEDI 16 MARS A 17H ET 20H

Salle polyvalente d'Hérouville (salle Hector Malot)

COMPAGNIE LE PHALÈNE ILLUSIONS AUDITIVES

DÈS 8 ANS

Quand écouter devient une expérience magique... Entendons-nous la même chose ? Peut-on rendre l'onde sonore visible ? Un son peut-il faire bouger un objet ?

À travers leurs expériences personnelles autour du son, le duo magico-musical Dylan Foldrin et Quentin Thiollier invite le public à la découverte des propriétés inattendues de l'ouïe et du cerveau. Dans cette expérience hybride mêlant paroles, mêlant effets magiques et instants musicaux, les artistes questionnent nos ressentis et donnent certaines clés pour mieux appréhender les curiosités et illusions sonores qui nous entourent.



VENDREDI 29 MARS A 20H

Salle polyvalente d'Hérouville (salle Hector Malot)
Soirée théâtre gratuite avec les « Voisines du dessus »

« BIBIS BRIND'ZINGUES ! »

« Elles causaient des p'tits chapeaux, qu'elles faisaient tout rigolos, elles en avaient dans le poireau pour les faire originaux... »

« Elles » ce sont quatre ex-détenues qui ont décidé d'améliorer leurs faibles revenus en ouvrant un petit atelier de chapeaux... brindezingues.

Le ton et les situations sont caustiques et drôles...

La pièce fait suite à la précédente création de la Cie théâtrale des Voisines Du Dessus présentée en 2017 : « Tout baigne, s'pas ? », dans laquelle quatre comparses, Gabrielle, Margot, France et Anne-Clothilde, trompaient leur mal de vivre en se créant un monde totalement imaginaire.

Nous les retrouvons aujourd'hui, oeuvrant chacune pour se réintégrer socialement, subsister et se soutenir mutuellement, avec humour et enthousiasme.



VENDREDI 13 SEPTEMBRE
A 20H

Eglise Saint Michel d'Hérouville

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Se produisant depuis une quinzaine d'années, l'ensemble AT-LANTIS est issu de la rencontre de musiciens passionnés de musique de chambre qui unissent leurs talents

en abordant un répertoire riche et varié. Passionnés par la transmission et l'enseignement, les musiciens de l'ensemble trouvent leur dynamisme dans la pluralité de leurs actions artistiques et pédagogiques, l'ensemble n'hésite pas à se rendre dans des lieux très variés afin d'y sensibiliser un large public (écoles, collèges, conservatoires de musique, associations culturelles, hôpitaux, musées...). L'ensemble est composé de Anne TETILLON & Julie AUBERON au violon, Jennifer RIO à l'alto, Isabelle LOUBARESSSE au violoncelle.

La clarinettiste Aude CAMUS

poursuit ses études supérieures

au CNSMD de Paris où elle reçoit

en 1992 deux premiers prix de musique de chambre et

un premier prix de clarinette à l'unanimité. Elle rejoint ensuite

l'école supérieure de musique de Stuttgart (Stuttgart Musik

Hochschule) en Allemagne puis l'université de Yale aux Etats

Unis en 1997. La même année, elle remporte un premier prix au

concours européen du festival musical d'automne des jeunes

interprètes, un premier prix au concours de concert « Concerto

Competition » de l'Etat du Connecticut et au concours « Woolsey

Hall » aux Etats-Unis. Titulaire de l'ensemble l'Itinéraire, elle se produit aussi avec l'Orchestre National de France, l'Orchestre de l'Opéra de Paris et l'Orchestre de l'Opéra de Rouen.

En parallèle, elle mène une carrière de soliste en France, aux Etats-Unis, en République Tchèque, en Pologne, au Costa Rica, en Allemagne, en Espagne, en Italie etc... Son répertoire extrêmement large va du 18ème siècle au 21ème siècle. Elle enseigne au conservatoire de Rouen et est directrice et fondatrice du concours international de clarinette Jacques LANCELOT.





LE RELAIS DES ARTS INNOVE

Le Relais Des Arts anime des ateliers de créations artistiques, afin de révéler et de développer la créativité de chacun, dans un esprit d'échange et de détente

L'Adhésion est de 10 € par an.

Les différentes activités se déroulent à la Maison des Associations d'HÉNOUVILLE.

Depuis la rentrée de septembre nous expérimentons **un atelier méditation**. Cet atelier semble répondre aux besoins des Hénouvillais et Hénouvillaises. Il reste quelques places.

L'atelier se déroule un samedi par mois ; il est animé par Christine Rubin de l'association Cascades, professeur de Qi cong.

Il s'agit de s'initier au Sheng Zhen Gong pour :

1. Prendre soin de sa santé en stimulant la circulation de l'énergie vitale (le Qi). La circulation sanguine s'améliore, le mental s'apaise et le corps se détend.
2. Permettre en étant présent à soi-même de retrouver équilibre et stabilité émotionnelle,

Les prochaines dates à retenir pour le premier trimestre :

Le 9 février 2019 et le 23 mars 2019 à 14h salle des associations

Modalités financières :

adhésion annuelle à l'association cascade 12€, Coût de chaque séance 12 €.



LE RELAIS DES ARTS POURSUIT LES ACTIVITES POUR SES ADHERENTS

Adhésion annuelle 10 €

L'atelier arts plastiques adultes fonctionne chaque samedi matin sauf durant les vacances scolaires ; coût 80 € par trimestre ; Il reste des places.

L'atelier cartonnage le lundi après midi (sans professeur)

L'atelier art floral de 14h à 16h les 16 février, 16 mars, 13 avril, 11 mai et 15 juin 2019.

25 € la séance, les fleurs et le contenant sont fournis.

Pour tout renseignement :

Marie-Claude VAUDANDAINE : 06 88 56 26 60 (présidente).

Catherine HURÉ : 06 81 11 99 48 (trésorière)



Tournoi du 5 octobre 2018

Badhénou

Vous recherchez une activité sportive ludique, accessible à tous et quelque peu consommatrice de calories, le Badminton est fait pour vous.

Venez rejoindre Badhénou, les mardis et vendredis à partir de 18h salle Thomas Pesquet.

Badhénou vous invite déjà à réserver votre soirée du vendredi 28/06/2019 pour son tournoi ouvert à tous (adhérents et non adhérents) qui à l'image de celui du 5/10/2018 sera un moment de découverte, de convivialité, ...

Le président Laurent Jiménez

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES (hors vacances scolaires)

Mercredi 14h30 – 15h30
Vendredi 16h00 – 17h00
Samedi 10h30 – 11h30
bibli-henouville@orange.fr



VACANCES D'HIVER

La bibliothèque sera ouverte les mercredis 13 et 20 février de 14h30 à 15h30.

LES INSCRIPTIONS ET LES EMPRUNTS SONT GRATUITS

Les enfants, les adolescents, les adultes peuvent trouver des livres dans différents domaines : littérature - romans policiers - science-fiction - bandes dessinées - albums - histoire - géographie - Normandie - cuisine - bricolage etc...

Notre fonds propre compte 1800 livres pour adultes et 2000 livres pour les jeunes.

En 2018 il a été enrichi de 97 livres pour les adultes et 153 livres pour les jeunes.

La bibliothèque départementale de prêt enrichit également le fonds par un prêt régulier d'ouvrages.



ASSOCIATION GYMNASTIQUE ET DANSE D'HÉNOUVILLE

HORAIRES DES COURS

**UN COURS D'ESSAI GRATUIT POUR CHAQUE ACTIVITÉ
LES INSCRIPTIONS SONT ENCORE POSSIBLES SUR CERTAINS COURS**

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire
Mardi 18h30-19h30	Zumba
Mardi 19h30-20h30	Renforcement musculaire
Mardi 20h30-21h30	Yoga
Mercredi 10h-11h	Baby gym (1) 1 place
Vendredi 9h30-10h30	Pilates - Stretching
Samedi 9h00-10h00	Renforcement musculaire-Stretching

Tous nos cours sont encadrés par des animatrices diplômées.

(1) enfants âgés de 3 à 4 ans au 01/09/2018 - effectif maximum : 15 participants

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga	06 89 08 56 29	Catherine Cayzeele	06 23 72 22 97
Fabienne Passilly	06 79 57 58 62 fabienne.passilly@orange.fr	Catherine Huré	06 81 11 99 48

Messieurs, n'hésitez pas à venir nous rejoindre .

Vous ne vous sentirez pas isolés puisque des hommes participent aux cours des mardi, vendredi et samedi matin.

LE COMITÉ DES FÊTES VOUS SOUHAITE UNE ANNÉE 2019 FESTIVE

- Avant tout, je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur dévouement et leur participation active à nos diverses manifestations, sans quoi rien ne pourrait se faire.

- L'assemblée générale du C.D.F s'est tenue vendredi 18 janvier 2019. Le conseil d'administration a élu le bureau composé de son président : Martial Havard, son viceprésident : Jean-François Painchaud, son secrétaire : Sylvain Hamel, sa trésorière Monique Havard et sa trésorière-adjointe : Micheline Gromard.

- En 2018, l'effort s'est porté sur l'organisation de la fête Saint Michel des 29 & 30 septembre pour célébrer les 50 ans du Comité des Fêtes. La foire à tout s'est déroulée le samedi, libérant le dimanche, afin que les Hénouvillais viennent plus nombreux partager le repas convivial organisé à leur intention. Le but a été atteint car vous étiez 250 à y participer. Ce repas, prévu initialement à l'extérieur, a été déplacé dans la salle Thomas Pesquet à la dernière minute à cause de la météo capricieuse. Ce qui a compliqué le service à table qui s'en est ressenti. Soyez certains que nous en avons tiré la leçon pour la prochaine fois. La veille, vous avez assisté nombreux, à un feu d'artifice musical. Les fans de Johnny ont pu apprécier. Le Fil du Temps, que je remercie, a participé à son financement car la partie musicale synchronisée double le prix du feu d'artifice.

- Les 19 & 21 janvier après-midi s'est déroulé le salon des structures gonflables dans la salle Thomas Pesquet où les enfants d'Hénouville et des communes environnantes se sont amusés sans compter. Cette année nous avons mis à disposition des parents un salon de thé avec des jeux de société. Le stand des crêpes et gaufres a remporté un très gros succès.

Rendez-vous est pris pour l'édition 2020.

- Le Comité des fêtes est ouvert à tous, n'hésitez pas à nous contacter pour des idées novatrices d'animations destinées aux Hénouvillais.

Email : cdf76840@yahoo.com.

Le président du C.D.F.

Martial Havard.



LE C.D.F VOUS COMMUNIQUE L'AGENDA DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2019 :

Samedi 9 mars :
repas dansant.

Dimanche 31 mars :
vide-greniers de printemps

Dimanche 21 avril :
chasse aux oeufs de Pâques.

Dimanche 19 mai :
thé dansant avec le Fil du temps.

Dimanche 15 septembre :
thé dansant avec le Fil du temps.

Samedi 28 septembre :
foire à tout, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

Dimanche 29 septembre :
repas du midi pour la Saint Michel.

Samedi 9 novembre :
repas dansant Hénouvillade.

AU FIL DU TEMPS...



Chères Hénouvillaises, chers Hénouvillais,
L'année 2018 a été, pour notre club, marquée d'une infinie tristesse. Après avoir dit au revoir à notre ami (mon petit frère) Claude (PLANCHOU) et Gilbert (URPIN – un « vieux » complice) lors du 1er trimestre, nous avons terminé l'année avec des larmes plein les yeux avec les obsèques de Denise (PELFRENE) l'une des doyennes de notre club à la très forte personnalité, qui, avec son époux René, a œuvré et facilité la vie associative (que je pratique depuis 1965)) en prêtant, durant plusieurs décennies, leur salle de la Grand'Rue gracieusement et gratuitement, celles de Jean-Pierre (LENFANT) notre poète chanteur. Nous garderons, au plus profond de notre être, sa finesse d'esprit qui transposait ses bons mots, son amour de la chanson et de la poésie. Mon ami, l'ami de Tous, ce poète incarnait la joie de vivre, la gentillesse, l'humour, la générosité et l'AMITIE, tout simplement.

Cette année 2018 fut également riche en animations diversifiées. Tout commence par l'Assemblée Générale suivie de la galette des Rois et des Reines. Le repas annuel du club, avec animation, s'est tenu Grand'Rue à la « Fringale » (afin de renvoyer « l'ascenseur » à un gros contribuable local). Deux sorties découvertes à caractère culturel, nous ont amenés dans la région d'Eu, le Tréport, Mers les Bains pour la première. Quant à la seconde, elle nous fit découvrir, en promenade fluviale commentée, une faune et une flore très riche, au cœur du parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin. (Sans oublier, bien entendu, les pauses Restaurant !)

Un Thé Dansant en collaboration avec le Comité des Fêtes accueille quelques 180 fans de Valse, Paso, ou autre Madison. Cinq concours de Manille et ses fidèles qui viennent de nombre de communes (même de Fécamp !) car ils apprécient se

détendre dans une atmosphère bon enfant et chaleureuse. Vingt Après-Midi récréatifs ont accueilli environ 440 membres qui, dans la bonne humeur se mesurent à la Manille, au Tarot, au Scrabble, Rummicube et même Dominos. Ces instants privilégiés de LIEN SOCIAL se terminent toujours par la dégustation de gâteaux arrosés de chocolat, café ou thé. (un grand, grand Merci à Michèle et Claudine nos dévouées « restauratrices »)

Un second rendez-vous des Collectionneurs et les Journées Internationales du Patrimoine (autour de notre église anglo-saxonne) se sont déroulés en collaboration avec l'A.D.H. (de mon fidèle ami Daniel SANNIER).

« La Semaine Bleue » (organisée sous l'égide du C.C.A.S.) fut réussie grâce à l'aide de l'A.D.H., du club Hénouville Rando et du Relais des Arts, venus spontanément prêter main forte à notre club.

Notre exposition d'une semaine relative à l'armistice de 1918, nécessaire pour le devoir de mémoire, et ce, face à la montée inquiétante des extrêmes, a connu un succès relatif.

Le côté SOLIDARITE a été également au Rendez-vous. Nous avons remis à M. Georges SALINAS 1900 euros pour le Téléthon ; 400 euros à notre humaniste local, Mme Dominique LASNEZ au profit du SAMU Social et 900 euros au Comité des Fêtes pour le feu d'artifice .../...

Et cerise sur le gâteau, notre voyage en Irlande (sous le soleil !) qui a enchanté les 53 participants. Hénouville compte quelques 300 retraités(es). N'hésitez plus, venez nous rendre visite et découvrez les échanges, la convivialité. Apportez vos expériences, vos idées Vous serez les bienvenus (es).

N.B. Nous sommes en train de vous concocter une animation pour la parade des bateaux dans le cadre de l'ARMADA. Vous serez bien sûr informés en temps voulu.

Gérard LAILLIER – président du club « AU FIL DU TEMPS »



Dès le **23 mars 2019** vous pourrez venir naviguer le samedi après-midi en dériveur sur la Seine pour profiter du Printemps !!! (Pour les jeunes de plus de 11 ans et les adultes)

A partir du **3 avril 2019** nous accueillerons le mercredi après-midi les jeunes de 6 à 11 ans pour une initiation ou un perfectionnement en voile.

Notre équipe de compétition s'entraîne déjà car nous souhaitons, pour la 5e année consécutive, rester classés en première division (soit dans les 20 premiers clubs français).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer voire à vous initier lors d'une première séance d'essai pour de la voile en loisir ou éventuellement avec un objectif compétition.

Nos deux dates importantes sur ce premier semestre :

- Le mercredi 8 mai 2019 : anniversaire de notre club avec une compétition spécifique :
« une course par équipe » : un véritable spectacle de voile !
- Le dimanche 16 juin 2019 : départ des voiliers de l'Armada.

Toute l'équipe du Y.C.Rouen 76 sera heureuse de vous accueillir pour profiter de cet évènement, notamment sur le point restauration organisé par l'ensemble des bénévoles de notre association.



Randonnées du dimanche			
Date	Quand	Départ	Où
13-janv	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
03-févr	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
17-mars	Matin	8h30	<i>Pas encore définie</i>
28-avr	Journée 2 boucles	8h30	<i>Pas encore définie</i>
19-mai	Journée 2 boucles	8h30	<i>Pas encore définie</i>
23-juin	Journée	8h30	<i>Pas encore définie</i>
21-juil	Journée	8h30	<i>Pas encore définie</i>
18-août	Journée	8h30	<i>Pas encore définie</i>
08-sept	Journée 2 boucles	8h30	<i>Pas encore définie</i>
30 sept -04 oct WE Rando St Gildas de Rhuys- Morbihan			
20-oct	Matin	8h30	<i>Pas encore définie</i>
24-nov	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
14-déc	Nuit		Paris
Randonnées du mardi			
Date	Quand	Départ	Où
22-janv	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
26-févr	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
12-mars	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
02-avr	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
07-mai	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
04-juin	Journée		<i>Pas encore définie</i>
27-août	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
24-sept	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
15-oct	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
05-nov	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
03-déc	Après-midi	13h30	<i>Pas encore définie</i>
NOUVEAUTE			
Randonnées du lundi			
Date	Quand	Départ	Où
07-janv	Après-midi	14h	Sur Hénouville
04-févr	Après-midi	14h	Sur Hénouville
04-mars	Après-midi	14h	Sur Hénouville

Rendez-vous, parking de la mairie d'Hénouville, sauf information particulière.



HÉNOUVILLE RANDO

Amis randonneurs, soyez les bienvenus dans l'association Hénouville Rando qui depuis 18 ans accompagne bon nombre d'entre vous sur les chemins de la Seine Maritime et de l'Eure et aussi un peu plus loin lors de grands « Week-End ou de mini semaines » .

Au programme de 2019, une Nouveauté : mise en place de petites randonnées de l'ordre de 5 km environ autour du village, le premier lundi après-midi de chaque mois. Premier trimestre expérimental, que nous espérons très vite concrétiser.

Les randonnées du dimanche et du mardi restent d'actualité suivant les dates jointes dans le tableau ci-dessous. Les destinations et toutes les bonnes informations nécessaires sont communiquées par mail. Pour 2019 la cotisation reste inchangée, elle est de 12 € par personne.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Bonne année rando à toutes et à tous.

Bien amicalement
J.Cayzele, Président

Contacts : hénouvillerrando76840@gmail.com

Tél : 02 35 32 10 15





Le Jardin d'Éveil

Tous les mardis et jeudis matins des périodes scolaires de 9h à 12h, les 8 assistantes maternelles agréées (adhérentes à l'association) des communes de Saint Martin de Boscherville, Quevillon, Hénouville et Sahurs se réunissent avec les 27 enfants dont elles ont la garde dans des locaux mis à disposition par la commune de St Martin de Boscherville.

Ainsi, les assistantes maternelles proposent différentes activités pour stimuler l'imagination et l'autonomie des enfants : baby gym, comptines, éveil musical, coloriages, pâte à modeler, gommettes, activités artistiques, petites balades en poussette etc...

Ces activités permettent notamment aux enfants d'être sociabilisés et préparés pour leur première rentrée scolaire... Tout au long de l'année, nous travaillons autour des différentes fêtes du calendrier (épiphanie, mardi gras, Pâques, 1er mai, fête des mères et fête des pères, fête du printemps où est organisé un spectacle de fin d'année scolaire dont le thème change chaque année.



L'association est née en 2001 et a accueilli plus de 400 enfants depuis sa création.

Le vendredi 21 décembre 2018 à 18h30, parents et enfants ont été conviés à une petite fête pour l'arbre de Noël de l'association avec la traditionnelle remise de cadeaux par le « Père Noël » dans la salle Hector Malot d'Hénouville. Ce fut un très bon moment de partage. Ce rendez vous est toujours très apprécié par les enfants et leurs parents.

Dans ce même état d'esprit, les anniversaires des enfants sont également fêtés avec les copains. A cette occasion, l'enfant reçoit un cadeau offert par l'association.



Enfin, le bureau est ainsi constitué :

- Madame Aurore Flambard, présidente (Quevillon)
- Madame, Éva Bourgeois, trésorière (Saint Martin de Boscherville)
- Madame Maryelle Royer, secrétaire (Hénouville)
- Madame Catherine Frigot, secrétaire adjointe (Sahurs)

Pour plus d'informations, Tél. 06.68.20.13.93

REUNION PUBLIQUE...

Le 9 mars à 10h 30...Salle Hector MALOT
Les riverains de la RD 67, route de Saint-Martin-de-Boscherville sont invités à participer à cette réunion publique afin d'échanger, de faire des propositions pour que des décisions locales soient prises.
La prochaine réunion publique concernera la RD 982

DEMARCHAGE

Attention aux démarchages à domicile de plus en plus courant ! Merci de partager cette information aux personnes vulnérables qui pourraient se sentir contraintes de signer des commandes forcées.

Disponible sur un simple coup de fil ou via internet, le réseau **filo'r** permet aux habitants des communes rurales et périurbaines desservies de se déplacer au sein de leur zone d'habitation (**Zone 6 pour Hénouville**) ou de se rapprocher des lignes régulières de transport en commun (**lignes 26 ou 30**) ou vers un point d'échange (**Canteleu, Place Touyé**).



Les véhicules (des minibus de 7, 20 ou 22 places) sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de 16 ans ou plus.

Avec le même titre de transport, vous pouvez effectuer un trajet dans votre zone et/ou une correspondance avec les lignes bus.

La correspondance se réalise dans les mêmes conditions que sur le réseau de transport régulier, soit une validité d'une heure entre la première et la dernière validation, sans limitation de correspondances.

L'abonnement (carte ASTUCE) permet, quant à lui, de s'affranchir de toute contrainte horaire.

Les horaires et jours de fonctionnement :

Le service **filo'r** fonctionne de 6h30 à 19h30 (heure de dernière prise en charge), du lundi au samedi (hors dimanche et jours fériés), en complément des lignes régulières et scolaires existantes. Afin de bien répartir les moyens disponibles, les réservations filo'r ne peuvent se faire aux mêmes horaires que les lignes régulières ou scolaires.

Pour pouvoir accéder au service **filo'r**, vous devez vous inscrire au préalable. Cette étape, à réaliser une seule fois, vous permettra d'être reconnu lors de vos contacts avec le service clients, ainsi que lors de vos réservations.

Inscription initiale puis réservation :

- soit par téléphone en contactant le

service client **filo'r** au 0 800 649 649, (numéro gratuit),

- ou **directement en ligne.**

La réservation peut s'effectuer jusqu'à la veille du trajet souhaité avant 19 heures et le samedi avant 19 heures pour un trajet le lundi.

Vous avez oublié de réserver un trajet ? Vous pouvez réserver le jour même en tentant de bénéficier de places encore disponibles sur les trajets déjà planifiés en appelant le service clients au 0 800 649 649 pour un départ au minimum 2 h plus tard.

Réservation à l'année : Si vous réalisez quotidiennement ou plusieurs fois par semaine le même trajet aux mêmes heures, vous pouvez réserver vos déplacements pour l'année en complétant ce formulaire et en nous le retournant par mail à flor@keolis.com.

Si vous êtes contraints d'annuler votre voyage, vous devez le faire au plus tard avant 19h la veille de votre déplacement. Les annulations tardives répétées et les absences feront l'objet d'une mise en garde pouvant aboutir à la suspension de l'accès au service de façon temporaire ou définitive.

Nouvelle règle des horaires de passage des véhicules filo'r :

1. Vous avez réservé un transport et reçu la confirmation de votre horaire.
2. Le véhicule passera dans les 10 minutes qui suivent cet horaire.

Exemple : Votre réservation est à 12h00, le **filo'r** vous prendra en charge entre 12h00 et 12h10.



COLLECTE DES DECHETS

REGLEMENT DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES APPLICABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE ROUEN-NORMANDIE.

À la suite de l'avis favorable du Conseil Métropolitain le 08/10/2018, et à l'arrêté n°DMD 18-979 du 14/11/2018, ce règlement a été adopté par le Conseil Municipal d'Hénouville le 14/01/2019. Un prochain arrêté municipal le rendra exécutoire sur le territoire d'Hénouville

Il fixe les règles générales de fonctionnement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés (Définition du service public de collecte des déchets, présentation de ses modalités, information des usagers).

Ce document est consultable en mairie et sur le site Internet de la commune

• 1. Les déchets autorisés à la collecte par enlèvement en porte à porte, ou en point d'apport volontaire (conteneur sur voie publique)

- Ordures ménagères résiduelles
- Déchets ménagers recyclables [voir consignes de tri diffusées depuis fin 2016]
- Verre ménager
- Textiles, linge de maison et chaussures

• 2. Les déchets interdits à la collecte mais admis en déchèteries

- Déchets équipements électriques et électroniques
- Déchets éléments d'ameublement
- Déchets végétaux
- Déchets dangereux diffus spécifiques (produits chimiques)
- Tout venant à incinérer
- Gravats
- Métaux

• 3. Les déchets interdits à la collecte et en apport en déchèteries

- Déchets des activités de soins à risque infectieux
- Déchets industriels banals
- Amiante

• 4. La collecte sur rendez-vous

- Encombrants ménagers
- Amiante lié

• 5. Les conditions générales de la collecte

• 6. Le réseau et le règlement intérieur des déchèteries : déchèteries proches d'Hénouville : Saint-Martin-de-Boscherville, Maromme_Saint-Jean-du-Cardonnay, Duclair ; voir tableaux ci-dessous]

- Nature des déchets acceptés et refusés par déchèterie
- Conditions d'accès aux particuliers
- Conditions d'accès aux services techniques municipaux

• 7. Le financement du service : la TEOM, taxe d'enlèvement des ordures ménagères (taux commun pour les 71 communes de la MRN en 2020) et la redevance spéciale pour les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés

• 8. La verbalisation des incivilités et des infractions au règlement (5 classes de contraventions)

• 9 La prévention des risques pour les agents de la Métropole

Horaires d'ouverture des déchèteries de Saint-Martin-de-Boscherville, Maromme-Saint-Jean-du-Cardonnay et Duclair.

	Saint-Martin-de-Boscherville		Maromme_Saint-Jean-du-Cardonnay		Duclair	
	Chaussée Saint-Georges 06 79 21 08 53		Côte de la Valette 06 70 16 73 45		Hameau les Monts 06 07 90 83 03	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<i>Lundi</i>	10h- 12h	14h- 18h	De 8h à	19h	9h- 12h	15h- 18h
<i>Mardi</i>	Fermé	Fermé	De 8h à	19h	Fermé	15h- 18h
<i>Mercredi</i>	Fermé	15h- 18h	De 8h à	19h	Fermé	15h- 18h
<i>Jeudi</i>	Fermé	Fermé	De 8h à	19h	Fermé	15h- 18h
<i>Vendredi</i>	Fermé	15h- 18h	De 8h à	19h	9h- 12h	15h- 18h
<i>Samedi</i>	10h- 12h	14h- 18h	De 8h à	19h	9h- 12h	14h- 18h
<i>Dimanche</i>	Fermé	Fermé	De 8h à	19h	Fermé	Fermé

Produits	Particuliers	Services techniques municipaux
Gravats / inertes (ciment)	Limité à 2 m ³ / jour	OUI
Déchets végétaux (tailles, gazon)	Limité à 2 m ³ / jour	OUI
Incinérables	Limité à 2m ³ / jour	OUI
Encombrants (non incinérables)	Limité à 2m ³ / jour	OUI
Ferraille / métaux	OUI	Limité à 2 m ³ / jour
Cartons	OUI	Limité à 2 m ³ / jour
Papiers	OUI	OUI
Verres	OUI	OUI
Flaconnages plastiques	OUI	OUI
DMS : peinture, colle, acide, base	Limité à 30 L / jour	Limité à 60 L / jour
Batteries	Limité à 3 unités / jour	OUI
Piles	OUI	OUI
Huile de vidange	OUI	OUI
Lampes usagées	OUI	Limité à 60 unités / 15 jours
Gros électroménager froid	OUI	Limité à 3 unités / 15 jours
Gros électroménager hors froid	OUI	Limité à 3 unités / 15 jours
Ecrans	OUI	Limité à 3 unités / 15 jours
Petit appareil ménager	OUI	Limité à 3 unités / 15 jours
Amiante	NON	NON
Pneus (VL)	NON	NON
Bouteille de gaz	OUI	NON
Extincteur	OUI	NON
Cuve à fuel (dépolluée)	OUI	NON

Actualité réglementaire Zéro-Pesticide

Extraits de l'*Info'Charte n°16* de janvier 2019, publication de la **FREDON de Haute-Normandie**
313 Rue des Champs- 76250 Bois-Guillaume – Tél. 02 77 64 50 31 – e-mail : contact@fredon-hn.com

Au 1er janvier 2019, l'interdiction s'étend aux particuliers

Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction d'utilisation et de détention de produits phytosanitaires, prévue par la loi Labbé, touche désormais les jardiniers amateurs.

Sont exclus de cette interdiction les produits de biocontrôle (comme la bouillie bordelaise), à faibles risques et autorisés en agriculture biologique. Tous les autres produits phytosanitaires de la gamme amateurs sont aujourd'hui interdits à la vente et à l'usage !

Les particuliers vont désormais devoir se tourner vers des solutions plus naturelles pour la gestion de la flore spontanée ou la lutte contre les maladies et ravageurs. Un panel de solutions existe : des techniques préventives comme le paillage, les plantes couvre-sols, les réaménagements, l'attraction de la faune auxiliaire ainsi que des techniques curatives comme le matériel de désherbage alternatif, l'utilisation de certains produits naturels ou de bio-contrôle ...

En 2019, la FREDON fait évoluer son offre de services. En plus de ses missions historiques d'animation de la Charte d'entretien des espaces publics et de réalisation de plans de gestion avec les collectivités, elle propose aussi :

- des **interventions auprès du grand public** (sous forme d'ateliers-conférences ou tenues de stands) par le biais des collectivités sur le thème du jardinage durable et la sensibilisation à la flore sauvage des rues,
- un **accompagnement et une valorisation des espaces privés** par le biais du label « Charte d'entretien des espaces privés »

Quelques outils destinés aux jardiniers amateurs :

- **Mon jardin sans pesticides : c'est possible !** (Agence Régionale de l'Environnement de Normandie)

Cette plaquette de l'ARE Normandie destinée aux jardiniers amateurs évoque les différentes solutions disponibles pour l'entretien des pelouses, substrats gravillonnés, surfaces imperméables ainsi que des conseils pour la protection écologique du verger et du potager. Elle est disponible gratuitement dans les locaux de l'ARE Normandie et est téléchargeable via le lien suivant : <http://www.are-normandie.fr/publications/mon-jardin-sans-pesticides-cest-possible>

- **Les 9 jardifiches « Jardin naturel »** (Département de Seine-Maritime)

Le Département de Seine-Maritime a publié 9 jardifiches abordant différentes thématiques du jardin naturel comme « désherber : Pourquoi? Comment? », « les rotations de culture au potager » ou encore « la biodiversité, alliée du jardinier ». Ces jardifiches sont disponibles sur www.seinemaritime.fr : Accueil/ Environnement, Cadre de vie/Vivre sans pesticide/ Jardin naturel.

- **Bye bye Pestiking** (SAGE Cailly-Aubette-Robec)

Le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec vous propose Bye Bye Pesti-King, une série écrite, pédagogique et humoristique sur le jardinage sans pesticides.

A découvrir sur <http://sagecaillyaubetterobec.fr/byebyepestiking>

- **Informations et conseils sur www.jardiner-autrement.fr**

Ce site Internet national informe sur les solutions naturelles pour les jardiniers amateurs sous forme de dossiers, de fiches pratiques et de fiches techniques. Ce site est porté par la Société Nationale d'Horticulture de France, avec le soutien de l'Agence Française pour la Biodiversité, du Ministère chargé de l'Environnement et du Ministère chargé de l'Agriculture.



L'ESPACE INFO ENERGIE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE, PROCHE DE VOUS !

L'Espace Info Energie vous accueille désormais tous les mardis et mercredis sur rendez-vous au Pôle de Proximité « Austreberthe Cailly » au 102 Rue Guy de Maupassant à Duclair.

3 conseillers peuvent également vous accueillir sur rendez-vous du lundi au vendredi à Rouen au 14 bis, Avenue Pasteur (arrêt ligne 30 arrêt Kinderena, puis TEOR jusqu'à Pasteur/Panorama).

Les conseillers proposent un accompagnement personnalisé pour vos projets de rénovation énergétique ou pour vos projets de construction. Ils apportent des informations neutres, objectives et gratuites sur la maîtrise de l'énergie.

Bénéficiez ainsi de conseils techniques et financiers, notamment sur l'isolation de votre logement et sur les systèmes de chauffage. -

Pour fixer un rendez-vous :

- remplissez le formulaire sur le Site Internet www.metropole-rouen-normandie.fr, rubrique « conseil en énergie »,
- ou contactez la plateforme téléphonique Ma Métropole 0800 021 021
- ou contactez le Pôle de Proximité de la Métropole à Duclair au 02 32 93 81 72

DÉMATÉRIALISATION

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Prochainement, les collectivités locales vont passer à la dématérialisation du processus de recensement.

Ce service sera accessible aux usagers depuis service-public.fr. La démarche en ligne de recensement citoyen obligatoire permet aux jeunes d'effectuer leur recensement en quelques clics à tout moment et sans avoir à se déplacer en mairie.

L'utilisateur pourra créer ou se connecter à son compte personnel service-public.fr, il saisira ses informations et pièces justificatives en ligne sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

REPertoire ELECTORAL UNIQUE

Une réforme d'ampleur de la gestion des listes électorales est mise en place à partir du 1er janvier 2019. Elle met fin aux prévisions de révision annuelle des listes électorales. Cette réforme facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

S'agissant des électeurs français établis hors de France, la possibilité d'être inscrits à la fois sur une liste électorale municipale et sur une liste consulaire est supprimée. Parmi ces électeurs, ceux qui n'auront pas choisi au 31 mars 2019 la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits (liste consulaire ou municipale) seront automatiquement radiés des listes électorales municipales et maintenus d'office sur la liste électorale consulaire.



ALGERIE : DU NOUVEAU POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

Les soldats français déployés en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964, c'est-à-dire après les accords d'Evian, sont désormais reconnus comme combattants : c'est l'annonce faite en mai dernier par la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, Geneviève Darrieussecq.

Dès janvier 2019, ils pourront se voir octroyer la carte du combattant et bénéficier des avantages qui y sont liés, incluant la Retraite Mutualiste du Combattant. Pour demander votre carte, rendez-vous sur le site www.onac-vg.fr



PAROISSE ST GEORGES DE BOSCHERVILLE EN ROUMARE

2 chemin des Thuyas
76840 ST MARTIN DE BOSCHERVILLE
Tél. : 02.35.32.00.55
Email : paroisse-boscherville@orange.fr

Site internet de la paroisse :
<http://rouen.catholique.fr/les-sites-des-paroisses/paroisse-saint-georges-de-boscherville-en-roumare/>

Nouveaux horaires du Secrétariat
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 09h00 - 12h30

PROCHAINES MESSES À HÉNOUVILLE SAMEDI 16 FÉVRIER SAMEDI 15 JUIN VENDREDI 8 MARS

Le Père DELAVENNE sera heureux, à l'issue de cette Messe du 8 Mars, de rencontrer les habitants du village et de bénir les maisons de ceux qui le désireront.



Votre curé,
l'Abbé H. DELAVENNE

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
Mairie d'Hénouville : 02.35.32.02.07
Courriel : mairie.henouville@wanadoo.fr

Nous vous le rappellerons dans chaque bulletin, pour contacter la Métropole, vous pouvez le faire par téléphone au 0800 021 021 (numéro vert) ou directement à l'aide du formulaire en ligne. Il suffit de renseigner les champs indiqués, ce qui génère automatiquement une fiche transmise directement au service compétent.

Carnet



Naissances

GRICOURT-BEAUPÈRE Emilie	28/10/2018
MAGOT Timothée	17/11/2018
JAHA Mahdi	22/11/2018
BENGOÉCHÉA HUBERT Swann	24/12/2018



Mariages

LENORMANT Maxime et BOUCOURT Emilie	20/10/2018
LEMARIÉ Florent et BLOT Estelle	08/12/2018



Décès

PELFRÈNE née DUPARC Denise	28/10/2018
DESCHAMPS Mickaël	24/11/2018
BLAZEJEWSKI née KACZMAREK Irène	10/12/2018
LENFANT Jean-Pierre	11/12/2018
NELLIS Christine	23/12/2018

OFFRE D'EMPLOI

À DESTINATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI, DES ÉTUDIANTS...

Recrutement d'agents temporaires du 15 Mai au 30 Août 2019 pour des tâches diverses espaces verts, entretien des bâtiments communaux, voirie...

Merci d'adresser à Madame le Maire un Curriculum Vitae avec un courrier d'accompagnement pour le 15 Avril.

Permanences

Madame le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

lundi de 15H30 à 18H45

mercredi de 9H30 à 11H30

vendredi de 15H30 à 17H45

Contacts :

Tèl : 02 35 32 02 07

Site : www.henouville.fr

Mel : mairie.henouville@wanadoo.fr

Permanence de Monsieur Christophe BOUILLON, Député de Seine-Maritime :

Vous pouvez contacter la permanence parlementaire de Monsieur BOUILLON au 02 35 23 57 89, ou consulter son site internet www.christophebouillon.fr

Permanence de Madame Pierrette CANU Conseillère Générale du canton de Duclair :

Adresse : Mairie

76480 Saint Pierre de Varengueville,

Téléphone : 02 35 37 52 46

HÉNOUVILLE ACTION NIGER

Marché de Noël

La 35^{ème} édition de notre MARCHÉ de NOËL a été un moment de fête, malgré les événements qui ont empêché certains visiteurs de parvenir jusqu'à Hénouville.

Tous les Amis du Niger ont fait le maximum pour préparer ce NOËL BLANC où l'ambiance et la chaleur de l'accueil sont toujours appréciés.

La qualité habituelle du salon de thé et de ses délices a été un lieu de retrouvailles, quand au restaurant éphémère de Michelle et Claudine, il a servi près de 200 couverts sur le week-end avec toujours la même qualité de menus. Merci aux pâtisseries d'Hénouville qui ont contribué à nous régaler. L'atelier contes de Mme Marchand a rencontré un vif succès tant auprès des enfants que de leurs parents.

Les amis du Niger ont été présents aux marchés de Noël de ST-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE, de ST PAER et de DUCLAIR. L'ensemble de ces manifestations a permis d'adresser à la Maison de St Vincent de NIAMEY : 9.500 € et au Foyer des Cèdres en France : 2.800 €.

DONNER UNE CHANCE A TOUS : à la Maison St Vincent qui a accueilli beaucoup de jeunes orphelins, traumatisés, malades, drogués (même récupérés sur une décharge), grâce à l'affection, la sollicitude des sœurs, il est merveilleux de voir ces enfants renaitre à la vie, rattraper leur retard scolaire et retrouver une vie normale d'enfant. Le maximum est fait pour permettre à chaque jeune de trouver l'orientation qui lui conviendra le mieux.

Nous sommes fiers d'avoir vu cette année 5 jeunes accéder à l'enseignement supérieur : Labaran en 1^{ère} année de médecine, Sidonie en 2^{ème} année de RDH, Chrystèle en comptabilité et gestion...

Nous sommes également heureux d'avoir vu aboutir le projet de maraichage pour les jeunes handicapés qui vont pouvoir par leur travail acquérir leur autonomie, il faut voir la fierté et le sourire de Yayé devant ses plants de tomates et de Karim devant ses plantations d'oseille.

Tous ces bons résultats nous confortent dans la nécessité et l'importance de poursuivre nos efforts de solidarité. L'équilibre retrouvé de tous ces jeunes qui vont pouvoir devenir acteur de l'évolution de leur pays, nous le devons à toutes les sœurs et aux éducateurs qui veillent sur eux, tout cela a un coût dans ce

pays où l'Etat exerce un contrôle, sans pouvoir être en mesure d'accorder la moindre subvention.

Depuis 36 ans, l'Action Niger a permis de voir aboutir de nombreux projets, d'assurer la prise en charge des enfants, d'aider les familles et les handicapés. Sœur Janine WOZNIAK avec son charisme incroyable nous a entraînés dans l'aventure, elle nous a quittés, mais nous sommes liés par une promesse « nous vous promettons de continuer d'aider vos enfants » tant que cela sera possible »...

Tous ensemble, chacun selon nos possibilités continuons à donner notre temps, nos talents, du matériel, un service, un transport... tout est important, en retour nous gagnons l'amitié, la richesse des échanges et des rencontres ?



LES AMIS DU NIGER, C'EST UNE CHAÎNE D'AMITIÉ TOURNÉE VERS LA SOLIDARITÉ.

Nous sommes très sensibles à la générosité et à l'accueil favorables des Hénouvillais et nous remercions la Municipalité qui nous accorde une aide logistique et le prêt de salles pour le Marché de Noël et pour ses activités qui créent du lien.

NB : nous venons d'apprendre que Sœur OLGA infirmière des enfants qui avait succédé à Sœur Janine vient de décéder à l'âge de 47 ans, après avoir été percutée par une moto...

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018-2019

Mercredi 13 Février	Au fil du temps – Coinchée d'or – Salle Hector MALOT
Vendredi 15 Février	Au fil du temps – Concours de manille – Salle Hector MALOT
Vendredi 22 Février	Grand Débat National – Salle Hector Malot - 20 h
Judi 28 Février	Au fil du temps – Repas – Salle Hector MALOT
Vendredi 1er Mars	Projection de Film Salle Hector MALOT - 17h30 et 20h
Samedi 2 Mars	APECHE – Carnaval - Salle Hector MALOT
Judi 7 Mars	Grand Débat National – Salle Hector Malot – 20 h
Samedi 9 Mars	Comité des Fêtes – Soirée Dansante – Salle Thomas Pesquet
Samedi 16 Mars	Festival SPRING – « Les murmures ont des Oreilles » - Salle Hector MALOT
Vendredi 22 Mars	Au Fil du Temps – Concours de manille – Salle Hector MALOT
Samedi 23 Mars	CCAS - Goûter des Anciens – salle H.MALOT (report du 26 Janvier)
Vendredi 29 Mars	Les Voisines du Dessus – Salle Hector MALOT
Dimanche 31 Mars	Comité des Fêtes Vide grenier Salle Thomas PESQUET et Salle GARGANTUA
Vendredi 12 Avril	Au fil du temps – Concours de manille – Salle Hector MALOT
Dimanche 28 Avril	APECHE Loto Salle Thomas PESQUET et Salle GARGANTUA
Mardi 8 Mai	Anciens Combattants Vin d'honneur Salle GARGANTUA
Dimanche 19 Mai	Au Fil du Temps et CDF Thé dansant Salle Thomas PESQUET
Vendredi 14 Juin	Musiques en Boucles Spectacle Salle Hector MALOT
Samedi 15 Juin	DANSE DE SALON Repas Salle Hector MALOT
Vendredi 28 Juin	APECHE Boum 18h à 20h30 Salle Hector MALOT